

envoyant un état de son revenu : il prie S. M. de trouver bon qu'il se reservât seulement mille écus de rentes, pour soutenir sa Dignité Episcopale, & qu'il lui abandonnoit le surplus pour les besoins de l'Etat, afin que par ce moyen les petits Beneficiers de son Diocèse, ne fussent pas par des vexations, reduits à la derriere misere qui pourroient les détourner de leur devoir, envers Dieu & envers le prochain: Il marque encore qu'il écrivoit à l'Assemblée du Clergé, pour exhorter les Membres, d'un amour fraternel, de faire la même chose, ce qui les empêcheroit d'imposer aucunes charges sur le bas Clergé, & qu'il n'en coûteroit qu'au luxe des Evêques; mais on assure que cette remontrance a été considérée dans cette celebre Assemblée, comme une heresie des plus dangereuses & des plus condamnables.

*Cas de
Conscience.*

VIII. La querelle des Savans au sujet du *Cas de Conscience*, s'échauffe plus que jamais; on voit paroître tous les jours de nouveaux Ouvrages pour & contre; on en a déjà vû plusieurs contre l'Ordonnance de Mr. l'Archêveque de Cambray, à qui l'on a fait par avance l'Epitaphe suivante:

*Ci git qui deux fois se trompa,
En suivant Molinos, en suivant Molina.*

*Intendies
à la Rochelle.*

IX. Depuis trois mois, il y a eu quatre incendies à la Rochelle, on a de la peine à les attribuer à des simples accidens: le dernier reduisit en cendres en moins de trois heures, l'Eglise de S. Sauveur & plusieurs maisons voisines. On a arrêté quelques Predicateurs Protestans dans le Pais d'Aunis, qui y étoient ve-